



ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DES YVELINES

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMR 78 - RAPPORT MORAL 2022

Présentation par le Président Sylvain LAMBERT

Préambule

- Rappel de la composition du Bureau : Sylvain LAMBERT (**Président**), Franck FONTAINE (**Vice-président**), Daniel MAUREY (**Secrétaire Général**), Jean-Louis FLORES (**Trésorier**) et Philippe GESLAN (**Président d'Honneur**).
- Ce rapport a été présenté par le Président au Conseil d'Administration de l'AMR 78 le 28 février 2023 et validé par celui-ci.

1. Actions 2022

L'année 2022 a été une année particulière pour notre association et spécialement pour moi. En effet, élu président de notre association, par vous tous, le 1^{er} mai 2021, l'année 2022 a été ma première année pleine d'exercice de mon mandat. Cette année pleine a été pleine de satisfactions car elle a vu la réalisation de nombreux projets que le nouveau Conseil d'Administration s'était fixé en 2021 et sur lesquels je vais revenir.

Mais je n'oublie pas que cette année 2022 a été pour nous tous particulièrement difficile car, à peine sortis de 2 ans de crise sanitaire, notre quotidien et nos finances ont été durement impactées par la guerre en Ukraine et toutes les conséquences d'approvisionnement en nourriture, chauffage, énergie... sans oublier les victimes de cette agression.

En 2022, dans notre pays, le Peuple s'est exprimé en donnant un nouveau mandat de 5 ans au Président de la République et une nouvelle Assemblée nationale. Encore une fois, il est regrettable de constater que seule une petite moitié d'électeurs s'est déplacée pour voter. Comme quoi, même si l'abstention progresse aux élections municipales (58,4% au second tour en 2020), l'élection du maire reste celle qui mobilise le plus nos habitants et c'est celle qui nous oblige.

Pour en revenir à notre Association, en 2022, nous avons pu reprendre une activité quasi-normale en reprenant nos célèbres moments conviviaux en face à face.

En premier lieu, mais sans respecter la chronologie, nous avons pu faire à nouveau notre Assemblée Générale en présentiel ; elle s'est tenue le 27 septembre à Boinville-en-Mantois, commune administrée par notre Secrétaire Général Daniel MAUREY.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a consisté à présenter les rapports moral et financier de l'année 2021, comme l'atteste le Procès-Verbal que vous venez d'adopter.

Je pense que notre collègue Jocelyne REYNAUD-LEGER, Maire de Vert, aura bien noté que nous avons tenu compte de ses remarques à savoir : nous organisons cette année notre Assemblée Générale au 1^{er} trimestre, nous vous avons adressé le projet de PV de l'AG de 2022 ainsi qu'un tableau financier et nous avons commencé cette AG en adoptant le PV de l'AG de 2022.

Chère Jocelyne, nous sommes maintenant dans les clous.

J'ajoute que, s'agissant du montant de la cotisation annuelle d'adhésion, il est fixé dans nos statuts à 20 centimes d'euro par habitant et comme nous n'entendons pas le revoir à la hausse, nous ne vous soumettrons pas tout à l'heure de modification en ce sens.

Nos déjeuners Adhérents / Partenaires :

Vous le savez, en novembre 2021, nous vous avons proposé, pour la 1^{ère} fois, une rencontre avec les partenaires de l'AMR 78 pendant un déjeuner dans le cadre très agréable du Domaine des Papillons à Rochefort-en-Yvelines.

Au total, 36 communes étaient représentées, soit par leur maire, soit par un adjoint, autrement dit plus de la moitié des adhérents.

Les retours, à la fois des adhérents et des 8 partenaires présents, ont été unanimes pour saluer la réussite de cet événement, aussi bien sur la qualité de la prestation, du lieu choisi que sur celle des échanges entre élus et représentants des sociétés.

Pour cette raison, nous avons recommencé en 2022 et ce à 3 reprises.

Tout d'abord, le 9 février à l'Île de Loisirs de Moisson, puis le 6 juillet 2022, dans le cadre champêtre et convivial du Forrest Hill de Montalet-le-Bois, et enfin, le 30 novembre, au restaurant l'Ambassade du Château de Rochefort-en-Yvelines.

Nous avons eu l'honneur d'avoir, lors de ses rendez-vous, outre la présence du Président de l'Union des Maires des Yvelines, Pierre FOND, et de son Directeur, Vincent MIGEON, les parlementaires Sophie PRIMAS et Bruno MILLIENNE, les Sous-préfets de Mantes-la-Jolie et de Rambouillet (Jean-Pierre AMAT et Florence GHILBERT), l'ancien puis le nouveau Colonel du Groupement de Gendarmerie des Yvelines (Sylvain TORTELLIER et Vincent ROCHE) et le nouveau Directeur Départemental des Finances Publiques des Yvelines (Philippe DUFRESNOY).

Ces rendez-vous ont donné lieu non seulement à des prises de contact entre les adhérents et les partenaires mais, comme vous l'avez vu et continuerez à le voir sur nos réseaux sociaux, à des réalisations concrètes dans les communes de certains de nos adhérents, du Nord au Sud du département.

J'invite d'ailleurs celles et ceux qui ont pu bénéficier de l'intervention des partenaires sur leurs communes à nous le signaler, à nous envoyer des photos des travaux effectués et des conventions passées, de manière à les partager avec tous car rien ne vaut un partage d'expérience, surtout quand il est réussi.

Nos réunions thématiques :

Cette année, nous avons innové en organisant, en mars, avec le concours du Crédit Mutuel, notre partenaire majeur (j'en profite pour saluer Françoise BOSCHER qui nous fait l'honneur de sa présence ce soir), deux réunions sur la Loi de Finances 2022 : une pour le Nord (à Mézières-sur-Seine) et une pour le Sud (à Rochefort-en-Yvelines). Auparavant, ce genre de réunion était organisé par nos amis de l'UMY mais ils n'avaient pas prévu d'en faire une en 2022.

Nous avons ouvert ces réunions aux maires, adjoints, DGS et Secrétaires Généraux de Mairie et nous avons eu au total 25 personnes.

Au vu des retours des participants, nous avons décidé, après échange avec Mme BOSCHER, de renouveler ces rendez-vous cette année et je la laisserai vous en parler tout à l'heure.

Nos interventions pour nos adhérents :

Comme nous l'avons fait en 2021, au lendemain de notre élection, le Vice-président Franck FONTAINE et moi-même, mais également les membres du Conseil d'Administration, restons à votre disposition pour vous aider à faire face aux difficultés que vous rencontrez, soit dans vos relations avec les services de l'Etat ou avec certaines grandes entreprises, soit parce que vous ne disposez pas en interne de ressources pour résoudre vos questionnements.

En 2022, comme en 2021, notre credo est demeuré inchangé : des maires au service des maires.

En résumé, n'hésitez pas à nous solliciter et nous verrons qui dans le CA est en capacité de vous apporter une assistance, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses services.

Nos interventions auprès des parlementaires :

Pour mémoire, à la fin de l'année 2021, certains d'entre vous nous avaient alerté sur la proposition de loi présentée par la Députée de l'Isère Elodie JACQUIER-LAFORGE et qui visait à renforcer la parité dans les fonctions électives et exécutives du bloc communal.

Cette proposition de loi prévoyait d'étendre le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes de moins de 1 000 habitants, d'autoriser le dépôt de listes incomplètes et de diminuer, de 15 à 13, le nombre de conseillers municipaux dans les communes de 500 à 999 habitants.

Toujours en fin d'année 2021, nous vous avons sollicités via un sondage flash et nous avons transmis les résultats à Yaël BRAUN-PIVET, qui était alors Présidente de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale.

Au début de l'année 2022, le Vice-président et moi-même avons été reçus par Yaël BRAUN-PIVET et nous lui avons rappelé que nous étions convaincus que le Parlement devait faire confiance aux élus de terrain pour composer leur conseil et aux électeurs. Nous estimons, comme il ressortait de vos réponses via le sondage, qu'il faut veiller à ne pas décourager nos administrés qui se déplacent pour voter en leur donnant l'impression que leur vote ne servira à rien.

Cette proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture le 2 février ; elle a été envoyée le lendemain à la Commission des Lois du Sénat qui à ce jour, ne l'a toujours pas examinée.

Nous restons vigilants sur ce dossier pour, le moment venu, intervenir auprès des Sénateurs yvelinois afin que ce texte soit modifié.

Je tiens ici à saluer 2 de nos parlementaires yvelinois qui ont accepté de venir à nos rendez-vous Maires / Partenaires. Il s'agit tout d'abord de la Sénatrice Sophie PRIMAS, qui est venue fin novembre, malgré son agenda chargé de Présidente de la Commission des Affaires économiques, qui est venue fin novembre, à Rochefort-en-Yvelines, pour nous éclairer sur les travaux du Sénat concernant le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

D'autre part, je remercie chaleureusement le Député Bruno MILLIENNE. Il n'a pas hésité à bousculer son emploi du temps pour être parmi nous, avant d'aller à l'Assemblée nationale, pour assister au discours de politique générale, prononcé par la Première Ministre Elisabeth BORNE.

Je ne désespère pas qu'outre Bruno MILLIENNE et la Sénatrice Sophie PRIMAS, d'autres parlementaires yvelinois, notamment ceux ayant des communes rurales sur leur circonscription, répondront l'an prochain favorablement à nos invitations.

Nos relations avec les associations d'élus :

Elles sont amicales, solides et sincères avec l'Union des Maires des Yvelines.

Nous avons été conviés à participer à l'Assemblée Générale et aux réunions du Bureau. En outre, nous sommes venus en nombre aux dernières Universités des Mairies de l'Ouest Parisien (Yvelines et Hauts-de-Seine) d'octobre aux Pyramides de Port-Marly. Comme j'étais retenu par une obligation professionnelle, c'est le Trésorier Jean-Louis FLORES qui m'a représenté au traditionnel échange organisé, en marge des Universités, par le Président de l'UMY Pierre FOND, avec le Président du Sénat.

En outre, nous en avons profité pour reprendre contact avec des partenaires dont les conventions arrivaient à échéance au 31 décembre comme Enedis et Orange.

Le 13 avril, j'ai participé, en visioconférence, à l'Assemblée Générale des Maires Ruraux de France qui s'est déroulée en visioconférence, pour les raisons sanitaires précédemment évoquées.

Les 30 septembre, 1^{er} & 2 octobre, je devais assister au 51^{ème} Congrès de l'Association des Maires Ruraux de France, à Eymet en Dordogne, dont le thème était « Communes et ruralité, un quinquennat pour quoi faire ? », mais une urgence professionnelle de dernière minute m'a contraint d'annuler mon déplacement et il était trop tard pour être remplacé.

Parmi les actions lancées par l'AMRF à décliner au niveau départemental, il y en a une pour laquelle nous nous sommes tout de suite portés volontaires. Il s'agit de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Face au constat selon lequel 50% des féminicides auraient lieu en milieu rural, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a décidé de mener une action dénommée "**Elu Rural Relais de l'Egalité**" (**ERRE**) qui s'inscrit dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Par le biais de cette action, l'AMRF veut mettre en place, dans toutes les communes rurales, des élus référents de l'égalité avec les missions de sensibilisation au sujet des violences et l'accompagnement des victimes vers les structures adaptées.

Afin de soutenir des actions de lutte contre les violences intrafamiliales en milieu rural, l'AMRF a donné un coup de pouce financier d'un montant de 10 000 euros, tous projets confondus, pour l'organisation d'actions locales au sein des communes adhérentes. Des exemples d'action pourraient être les suivants : organisation de tables rondes, séances de sensibilisation, théâtres forums, création de publications ou participation aux formations.

A la fin du mois d'août, nous avons sensibilisés sur ce sujet en vous demandant de présenter le programme ERRE à vos conseils municipaux et en vous proposant de désigner un référent au niveau de votre commune, choisi parmi vos élus. 17 d'entre vous l'ont déjà fait ; quant aux autres, je les invite à joindre notre collègue Corinne ROSTAN, Maire de Mittainville, et référente départementale de notre association auprès de l'AMRF.

Nos échanges avec les Ministères et la Préfecture :

Suite au départ du Colonel Sylvain TORTELLIER, Commandant du Groupement de Gendarmerie des Yvelines, j'ai rencontré au mois d'août son successeur le Colonel Vincent ROCHE. Ce rendez-vous a été l'occasion pour moi de lui présenter le partenariat mis en place avec son prédécesseur et j'ai eu le sentiment qu'il entendait bien pour suivre ce partenariat avec nous.

Le 27 septembre, en réponse à mon invitation, le Colonel ROCHE a accepté de venir échanger avec les élus présents à notre Assemblée Générale, Boinville-en-Mantois. Les retours que j'ai eu sont très positifs et laissent à penser que nous aurons avec lui un interlocuteur à l'écoute des préoccupations et des difficultés quotidiennes des maires.

Je reviens un instant sur notre événement du mois de juillet à Montalet-le-Bois pour saluer la présence des Sous-préfets de Mantes-la-Jolie et de Rambouillet, qui ont pris le temps de discuter avec vous avant de faire preuve d'une certaine dextérité au ball-trap.

En ce qui concerne les différentes réunions organisées par les Services de l'Etat, nous sommes régulièrement invités (DDT78, Académie de Versailles, ARS Ile de France, DETR...) et nous nous organisons au sein du Bureau et du Conseil d'Administration afin que notre Association soit toujours représentée.

2. Adhésions

- Lors de la création de l'AMR, fin 2015, nous étions **30** communes adhérentes. En 2021, nous sommes passés à **70** ; au 31 décembre 2021, nous avons atteint le chiffre de **73** adhérents.
- Ces 73 adhérents représentent un total de **78 716 habitants** et une superficie cumulée de **688,21 km²**, soit une surface plus grande que le territoire de la plus grande communauté urbaine de France : Grand Paris Seine & Oise.

3. Point Communication

- En plus de la revue 36 000 communes, qui est envoyée directement aux adhérents par l'AMRF, nous vous adressons des informations ponctuelles et ciblées, envoyées par courrier électronique ; cela concerne des focus sur une problématique particulière, des sondages, des webinaires, des visioconférences, des appels à projets, des challenges et autres prix, et même des partages d'expérience.

A ce propos, je vous invite à me faire part de vos initiatives locales afin de les mettre en avant auprès de vos collègues et, surtout, pour susciter ensuite des déclinaisons chez d'autres adhérents.

S'agissant des sondages, nous en vous avons réalisé cette année une dizaine sur des sujets aussi différents que l'implantation des éoliennes en Ile-de-France / l'état des lieux sur les points d'eau incendie / les frais d'écologie / le dispositif France Connect / la cybersécurité / un projet de réseau de santé mobile.

Concernant le projet de réseau de santé mobile porté par l'ONG ATIA, vos réponses ont permis de conforter l'impression de l'ONG que les besoins étaient bien là. Forts de ces éléments, elle a pu rencontrer les représentants de l'Agence Régionale de Santé et attend de savoir si une expérimentation sera possible en 2023 dans les Yvelines.

En ce qui concerne l'implantation des éoliennes, vos réponses (et je vous en remercie) ont pu être compilées avec celles de nos voisins de l'Essonne et de la Seine-et-Marne et être transmises à la Sous-préfète à la Relance auprès du Préfet de Région Ile-de-France.

Sur l'état des lieux des points d'eau incendie, sachez que nous avons fait remonter à la Préfecture vos réponses et qu'elles ont servi utilement à la Commission d'élus pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

- Autre moyen de communication, la page Facebook de l'AMR 78 ; elle totalisait, à la fin de l'année dernière, **1 040** abonnés.
- Notre Association est présente depuis mars 2018 sur Twitter ; le compte s'appelle : Maires Ruraux 78. Nous totalisons **1 080** abonnés, principalement des élus, des journalistes et des institutionnels.
- Pour rappel, depuis la fin de l'année 2021, nous avons un site internet qui s'appelle tout simplement mairesruraux78.fr. Ce site est à la fois le reflet de l'activité de notre association, mais aussi de ses instances et de ses adhérents. N'hésitez pas à y aller, et vous pourrez vous rendre compte qu'il offre un éclairage sur l'actualité, les enjeux et les évolutions de la ruralité.

Il est notre vitrine car il porte notre identité visuelle. Il s'adresse à vous tous, à vos administrés, à nos partenaires, à nos collègues maires, et au-delà à tous les élus ruraux, aux médias et aux futurs partenaires.

N'oubliez pas, si votre commune dispose d'un site internet, d'y faire figurer les liens vers notre page Facebook, notre compte Twitter et notre site internet.

4. Les partenariats de l'AMR 78

- Notre Vice-président Franck FONTAINE, tout au long de l'année 2022, a joué les globe-trotters, enchaînant les salons professionnels nationaux et les kilomètres pour rencontrer de futurs partenaires.
- Au final, son bilan parle de lui-même et il est impressionnant.
- 22 conventions ont été signées, soit 8 anciens partenaires (Adeniz, Alio-TP, Antenne-Service, Duport, Enedis, GRDF, Orange et RTE) et 14 nouveaux (Banque des Territoires, Big Arbre, Crédit Mutuel, Diagamter, Enerlis, Engie, Géo DTech, LC Etudes, Maisons Le Masson, Norettes Communication, PanneauPocket, Suez, Taquet et Terres à Maisons).
- 5 conventions pour 2023 étaient en cours de discussion au 31 décembre.
- Au total, si l'on prend en compte les engagements fermes des partenaires (anciens et nouveaux), on arrive, à la fin 2022, à la somme de 41 208 euros ; pour mémoire, en 2021, sur le seul second semestre, l'Association avait totalisé un montant global de subvention de 14 000 euros.
- Pour être complet sur ce chapitre, il faut ajouter le versement de la participation financière au titre de 2021 de GRDF de 500 euros.

Je souhaite à présent revenir sur une initiative de notre Association, qui me tient particulièrement à cœur, réalisée sur proposition de notre collègue Jean-Marc RAIMONDO, Maire d'Adainville. Il s'agit de la mise en berne des drapeaux de nos communes, le week-end des 25 & 26 février, pour rendre hommage à Hervé NEAU, Maire de Rezé, en Loire-Atlantique.

Pour mémoire, Hervé NEAU a mis fin à ses jours dans sa mairie, le 11 février, après avoir reçu de nombreuses lettres anonymes relatant divers faits et gestes, notamment concernant sa vie privée.

Par ce geste, notre Association entendait apporter son soutien aux maires victimes de harcèlement, sous toutes ses formes, dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Cette initiative de notre part a été remontée à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), qui l'a diffusée aux autres AMR départementales et certaines ont repris l'initiative à leur compte.

J'en terminerai là ce rapport moral en vous disant, en mon nom propre et en celui de chacun des membres de notre CA, que nous continuerons à nous battre au niveau départemental, régional (avec nos collègues du 77 et du 91) et même national (avec l'AMRF) afin de contribuer à ce que notre RURALITE soit mieux reconnue.

Je pense en particulier à un sujet d'actualité : le ZAN et ses conséquences pour nos communes rurales. Comment dire à un maire qui n'a délivré que 3 permis de construire depuis qu'il a été élu en 2020 que, dans les 10 prochaines années, il ne pourra pas en délivrer plus d'1,5 !

Je ne peux pas me résoudre à voir nos communes devenir, dans quelques années, des villages-musées. Nous n'avons pas vocation à devenir des gardiens ou des guides.

N'oublions pas que chacun d'entre vous avez aussi votre rôle à jouer, c'est de notre responsabilité collective !

Je vous remercie de votre attention